

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Education, Périscolaire et Jeunesse »

Conseil municipal du 23 juin 2014
Séance du 5 juin 2014

13 Sécurité routière- subvention sur projet

Etaients présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

M. CABARET, M. LEMAIRE, M. BOUADDI, Mme CARLIER, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE.

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, M. ASSAMTI, M. N'DIAYE, M. ATAKAYA, Mmes GOMES-NASCIMENTO, MOUSSATEN, M. DEME, M. AKABLI, M. LELONG, Mmes MEHADJI, SAVAS, DHOURY, M. BOUKHACHBA, M. BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, M. NATANSON.

Etaients absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme CAPON

Mme JAJAN

M. ABBADI

M. MONTES

Mme FAZAL

Mme BARBETTE

Mme STAMMINGER

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Mme CARLIER

Mme DUHIN

Mme GOMES-NASCIMENTO

M. LELONG

M. DEME

Mme MEHADJI

M. SERTAIN

Etait absente excusée : Mme OYONO

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :

39

- Nombre de conseillers en exercice :

39

- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :

38

■ Rapport de présentation :

Madame Yesim SAVAS, conseillère municipale déléguée, expose :

Au mois de septembre 2014, les membres du Conseil de la Jeunesse Creilloise vont mettre en place un village sécurité routière. Pour réduire le coût de cette manifestation, les membres du CJC ont déposé une demande de financement auprès du dispositif intitulé « prix initiative jeunes » du Lions club (c'est un prix visant à financer des projets de jeunes dans différents domaines, culture, sport, solidarité).

Après avoir réussi les différentes étapes de sélection, les jeunes ont présenté le projet devant le jury le 17 mai 2014 et ont obtenu une subvention de 800 euros du Lions Club Senlis-Creil-Chantilly présidé par Madame HEBERT Gismonde.

Il vous est demandé :

- d'approuver cette subvention en faveur de la ville de Creil,

- d'imputer cette recette sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville sur le compte CR/422/7478.

maintenant !

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu l'avis de la Commission « Education, périscolaire et jeunesse » en date du 5 juin 2014

Considérant le souhait du Lions club de soutenir le projet sécurité routière du Conseil de la Jeunesse Creilloise

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1er : d'accepter la subvention du Lions Club, d'un montant de 800 euros.

Article 2 : d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à signer tous documents y afférents.

Article 3 : d'imputer cette recette sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la ville (compte 422/7478 CR).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **25 JUIN 2014**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le 25/06/2014

et publication ou notification le 25/06/2014

à REIL, le 25/06/2014

LE MAIRE

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Faluy